



Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi

Solidarité-Santé-Développement

Avenue KARINZI, N°20, Quartier KIGOBE NORD

BP 5005 BUJUMBURA-BURUNDI

NIF 4000540825

Téléphone (00 257) 22 27 91 41

Site Web: <http://www.pamusab.org//>

RAPPORT ANNUEL 2018



SECRETARIAT EXECUTIF

Février 2018

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADISCO	: Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines
AG	: Assemblée Générale
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AMU	: Assurance Maladie Universelle
CAM	: Carte d'Assistance Médicale
CE	: Comité Exécutif
CSU	: Couverture Sanitaire Universelle
Fbu	: Franc burundais
FEMUSCABU	: Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi
FOSA	: Formation Sanitaire
FVS/AMADE	: Famille pour Vaincre le SIDA/Amis des Enfants
MEMISA	: Action Médicale Missionnaire
MUNASA	: Mutuelle Nationale de Santé
MUSA	: Mutuelle de Santé
MUSCABU	: Mutuelle de Santé des Caféculteurs du Burundi
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAMUSAB	: Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé du Burundi
PAORC	: Projet d'Appui aux Organisations burundaises par le Renforcement des Compétences des ressources humaines
PNPS	: Politique Nationale de Protection Sociale
SEP/CNPS	: Secrétariat Exécutif Permanent/Commission Nationale de Protection Sociale
UCODE/AMR	: Union pour la Coopération et le Développement / Appui au Monde Rural
ANMC	: Alliance Nationale pour la Mutualité Chrétienne

LISTE DES SCHEMAS ET TABLEAUX

<u>Illustration 1 : Organigramme de la PAMUSAB</u>	3
<u>Illustration 2 : Zone d'intervention de la PAMUSAB</u>	4
<u>Illustration 3 : Réunion de sensibilisation des responsables administratifs de Butezi</u>	5
<u>Illustration 4 : Formation des mutualistes sur l'utilisation du logiciel de gestion</u>	6
<u>Illustration 5 : utilisation des outils de gestion dans une mutuelle de santé de Gahombo</u>	6
<u>Illustration 6: Signature des conventions entre acteurs sur le fonctionnement de l'inter mutualité, janvier</u>	2018
<u>Illustration 7 : Réunion conjointe d'échange avec le SEP/CNPS</u>	8
<u>Illustration 8 : Journée de lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité</u>	8
<u>Illustration 9. Séance d'une réunion du comité de pilotage</u>	9
<u>Illustration 10 : Les participants à l'AG extraordinaire de Mars 2018 à Gitega</u>	12
<u>Illustration 11 : Le nouveau Comité Exécutif de la PAMUSAB</u>	12
<u>Illustration 12 : Les participants au séminaire international des acteurs mutualistes d'Afrique centrale à Ngozi (Burundi)</u>	13
<u>Illustration 13 : Visite d'échange d'expérience au Sénégal</u>	14
<u>Illustration14: Visite de la chargée de suivi du programme Burundi à l'UDS de Rutegama</u>	15
<u>Tableau 1 : Evolution des effectifs des ménages (2013-2018)</u>	10
<u>Tableau 2. Les Ressources Humaines</u>	15
<u>Graphique 1 : Evolution des ménages adhérents aux MUSA depuis l'année mutualiste 2013-2014 jusqu'en 2018</u>	11
<u>Graphique 2 : EVOLUTION DES MENAGES POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS</u>	11
<u>Graphique 4: Dépenses du budget 2018</u>	16

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	ii
LISTE DES SCHEMAS ET TABLEAUX	iii
TABLE DES MATIERES.....	iv
INTRODUCTION.....	1
1. LA PRESENTATION GENERALE DE L'ORGANISATION.....	2
1.1. Sa vision	2
1.2. Sa mission	2
1.3. Ses objectifs.....	2
1.4. Ses valeurs.....	2
1.5. Ses membres.....	3
Illustration 1 : Organigramme de la PAMUSAB	3
Illustration 2 : Zone d'intervention de la PAMUSAB.....	4
2. PRESENTATION DES REALISATIONS	5
2.1. LA MISE EN PLACE DES FAITIERS DES MUTUELLES DE SANTE	5
Illustration 3 : Réunion de sensibilisation des responsables administratifs de Butezi	5
2.2. LA PROFESSIONNALISATION DES MUTUELLES DE SANTE	5
Illustration 4 : Formation des mutualistes sur l'utilisation du logiciel de gestion.....	6
2.3. LE RENFORCEMENT DES SYNERGIES ENTRE ACTEURS MEMBRES DE LA PAMUSAB ...	6
2.3.1. L'harmonisation des approches et procédures	6
Illustration 5 : utilisation des outils de gestion dans une mutuelle de santé de Gahombo	6
2.3.2. L'inter mutualité entre acteurs.....	7
Illustration 6 : Signature des conventions entre acteurs sur le fonctionnement de l'inter mutualité, janvier2018.....	7
2.4. LE PLAIDOYER POUR INFLUENCER LES POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE EN SANTE.....	7
Illustration 7 : Réunion conjointe d'échange avec le SEP/CNPS	8
Illustration 8 : Journée de lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité	8
Illustration 9. Séance d'une réunion du comité de pilotage	9
2.5. LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION DES MUTUELLES DE SANTE.....	10
2.5.1. La communication.....	10
2.5.2. La promotion des mutuelles de santé	10
Tableau 1 : Evolution des effectifs des ménages (2013-2018).....	10
Graphique 1 : Evolution des ménages adhérents aux MUSA depuis l'année mutualiste 2013-2014 jusqu'en 2018	11
Graphique 2 : EVOLUTION DES MENAGES POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS	11

3. LA VIE ASSOCIATIVE ET LA COORDINATION DE LA PAMUSAB	12
3.1. La gestion institutionnelle et la représentation	12
Illustration 10 : Les participants à l'AG extraordinaire de Mars 2018 à Gitega	12
Illustration 11 : Le nouveau Comité Exécutif de la PAMUSAB	12
3.2. Le réseautage.....	13
Illustration 12 : Les participants au séminaire international des acteurs mutualistes d'Afrique centrale à Ngozi (Burundi)	13
.....	13
3.3. Le renforcement des capacités du staff	14
Illustration 13 : Visite d'échange d'expérience au Sénégal.....	14
.....	14
3.4. Le suivi évaluation des programmes	14
Illustration14 : Visite de la chargée de suivi du programme Burundi à l'UDS de Rutegama	15
3.5. Les ressources humaines	15
Tableau 2. Les Ressources Humaines	15
3.6. Gestion du budget.....	16
Graphique 3 : Dépenses du budget 2018.....	16
5. DEFIS	17
6. PERSPECTIVES D'AVENIR	17
7. CONCLUSION	18

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'harmonisation des approches et procédures, l'année 2018 a bien démarré en instaurant une inter mutualité entre acteurs membres de la PAMUSAB. Ceci fût une belle opportunité pour les bénéficiaires des mutuelles de santé, d'élargir la gamme des formations sanitaires conventionnées.

Cette année a porté de grandes avancées par rapport aux différents volets développés par la PAMUSAB. En matière de professionnalisation des mutuelles de santé, le développement et l'expérimentation d'un logiciel de gestion sont les grands résultats de ce volet. En ce qui concerne l'influence des décisions politiques en matière de protection sociale, la proposition et l'acceptation d'un projet pilote de catégorisation dans une commune a marqué un nouveau pas. La réussite de ce projet viendra régler la question de juxtaposition de plusieurs mécanismes sur un même groupe cible.

Le contexte actuel de protection sociale en santé au Burundi n'est pas très différent de celui de 2017. C'est notamment le manque de certains médicaments suite à la rareté de devises, ce qui affecte directement les bénéficiaires par le manque de médicaments prescrits dans les formations sanitaires conventionnées. La promulgation du code de protection sociale a été retardée par la révision du code du travail. Ces deux codes ont plusieurs similarités et doivent avancer en connivence.

Tout le travail effectué a connu un grand soutien de notre ministère de tutelle et surtout à travers le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale, SEP/CNPS, qui est l'organe étatique qui régule les mutuelles de santé. A cet effet, une cellule mixte a été mise en place pour coordonner et suivre les activités conjointes identifiées.

Au cours de l'année 2018, les ménages membres des mutuelles de santé des acteurs de la PAMUSAB ont un peu diminué pour différentes raisons et étaient de 18.179 avec 90.257 bénéficiaires. En tout, les différentes mutuelles de santé ou sections des acteurs sont au nombre de 131. Nous saluons les efforts fournis par tous nos partenaires techniques et financiers, toutes les équipes techniques chargées de l'accompagnement de tout le mouvement mutualiste pour l'atteinte de ces résultats. Ainsi, notre rapport narratif 2018 s'articule sur les principaux points suivants :

- La présentation générale de l'organisation
- La mise en place des faîtières des mutuelles de santé
- La professionnalisation des mutuelles de santé
- Le renforcement des synergies entre acteurs membres de la PAMUSAB : l'inter mutualité entre acteurs, l'harmonisation des approches et procédures
- Le plaidoyer pour influencer les politiques de protection sociale en santé
- La communication et la promotion des mutuelles de santé
- La vie associative et la coordination du programme.

Fait à Bujumbura, le 26/02/2019

KANEZA Espérance

Secrétaire Exécutif

1. LA PRESENTATION GENERALE DE L'ORGANISATION

La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi (PAMUSAB) est née en 2009 d'un besoin des acteurs qui voulaient mettre en place un cadre d'expression et d'échange d'expériences entre les acteurs membres. Il s'agit d'un cadre idéal pour un travail en synergie entre les acteurs-Promoteurs des Mutuelles de santé au Burundi.

1.1. Sa vision

La PAMUSAB a pour vision : « Que toutes les couches de la population du Burundi aient accès aux soins de santé de qualité ».

1.2. Sa mission

La mission est : « œuvrer à la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi ».

1.3. Ses objectifs

Les différents objectifs de la PAMUSAB sont :

- Contribuer à la définition des politiques et stratégies pour le développement des mutuelles de santé au Burundi ;
- Développer des partenariats actifs et des actions de synergie entre acteurs pour l'amélioration de l'accès des populations aux soins de santé de qualité ;
- Assurer le renforcement des capacités des membres et des acteurs des mutuelles de santé ;
- Assurer la professionnalisation des pratiques et le respect de l'éthique et de la déontologie dans le secteur ;
- S'impliquer dans la création d'un environnement favorable à l'émergence et à l'expansion des mutuelles de santé sur l'ensemble du territoire national ;
- Informer sur le mouvement mutualiste au Burundi.

1.4. Ses valeurs

La PAMUSAB défend les valeurs ci-après :

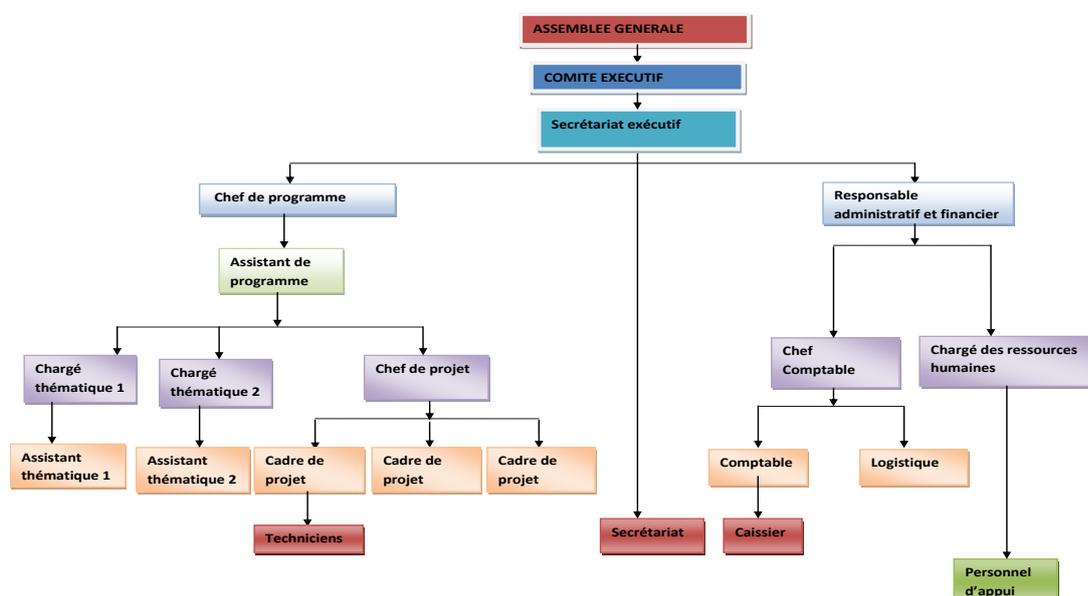
- ✚ *Solidarité ;*
- ✚ *Transparence ;*
- ✚ *Prévoyance ;*
- ✚ *Intégrité ;*
- ✚ *Laïcité ;*
- ✚ *Compassion.*

1.5. Ses membres

Les membres de la PAMUSAB sont au nombre de 5 organisations qui appuient la promotion des mutuelles communautaires de santé. Il s'agit de :

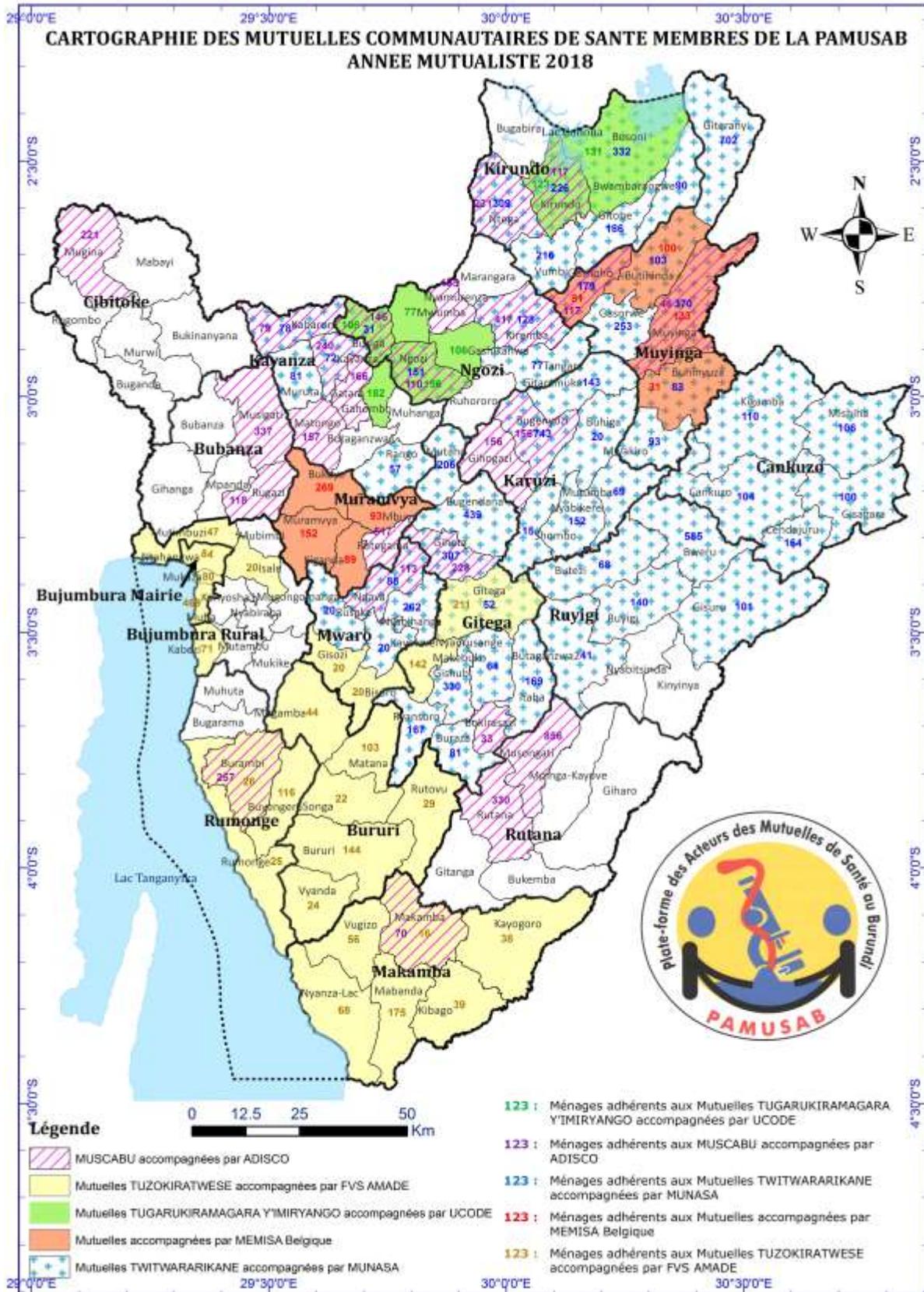
1. **ADISCO** qui accompagne les Mutuelles de santé des Caféculteurs du Burundi (**MUSCABU**), présente dans les cinq bassins caféicoles du pays soit 15 sur 18 provinces et regroupées dans une Fédération (**FEMUSCABU**). Il est appuyé par Solidarité Socialiste.
2. **MUNASA** (la Mutuelle Nationale de Santé) présente dans 9 provinces, elle est appuyée par **Solidarité Mondiale et l'ANMC**.
3. La **FVS/AMADE** qui appuie les Mutuelles TUZOKIRA TWESE, présente dans les provinces de Bururi, Makamba, Gitega, Mwaro, Rumonge et Bujumbura, la FVS est appuyée par la **Principauté de Monaco**.
4. **MEMISA** Belgique qui promeut les Mutuelles de santé dans les provinces de Muramvya et Muyinga.
5. **L'ONG UCODE/AMR** qui appuie les mutuelles de santé TUGARUKIRAMAGARA YIMIRYANGO est présente dans les provinces de Kayanza, Ngozi et Kirundo ; avec l'appui de **Louvain Coopération**.

Illustration 1 : Organigramme de la PAMUSAB



Cet organigramme reflète la vision de la PAMUSAB et tous les postes sont fonctionnels mais ne sont pas univoquement occupés.

Illustration 2 : Zone d'intervention de la PAMUSAB



2. PRESENTATION DES REALISATIONS

2.1. LA MISE EN PLACE DES FAITIÈRES DES MUTUELLES DE SANTE

La structuration en faitières des mutuelles communautaires de santé est une étape cruciale pour permettre à celles-ci de développer plus d'actions en synergies. La mise en place des Unions des mutuelles de santé au niveau des districts (UDS) a débuté avec 2017

- Cette année, trois unions de district ont été mises en place Butezi, Ruyigi et Buye en plus des 7 réunions existantes.

- Des formations en gestion administrative et financière ont été assurées ;

- Elaboration des plans d'action triennaux ces unions ;

- Organisation des réunions de sensibilisation sur les avantages des MUSA à l'endroit des administratifs locaux et les représentants des associations de l'économie solidaire ; dans 17 communes avec une participation de 800 personnes ;

- Des engagements directs des administratifs à l'adhésion aux MUSA ont été pris sur place 16 personnes

Illustration 3 : Réunion de sensibilisation des responsables administratifs de Butezi



2.2. LA PROFESSIONNALISATION DES MUTUELLES DE SANTE

La PAMUSAB s'est donné comme mission d'œuvrer à la promotion, à la professionnalisation et à la défense des mutuelles de santé au Burundi. Pour atteindre cette mission, elle appuie les mutuelles de santé membre à se professionnaliser. Cette année a été marquée par :

- Informatisation de la gestion des mutuelles de santé ;
- Mise en route du logiciel ;
- Formations des cadres des acteurs à l'utilisation du logiciel ;
- Distribution des matériels informatiques aux 5 acteurs membres de la PAMUSAB pour constituer la base de données des bénéficiaires de 2018 ;
- Des missions de suivi de terrain ont été effectuées.

Cela va permettre la professionnalisation des mutuelles et d'accroître la notoriété des mutuelles de santé.

Illustration 4 : Formation des mutualistes sur l'utilisation du logiciel de gestion



2.3. LE RENFORCEMENT DES SYNERGIES ENTRE ACTEURS MEMBRES DE LA PAMUSAB

2.3.1. L'harmonisation des approches et procédures

Plus de 80% des points de consensus sur l'harmonisation ont été mis en œuvre par tous les acteurs de la PAMUSAB (les cotisations, les modalités d'adhésion aux MUSA, les modalités de recours aux soins, le paquet de services et les tickets modérateurs, les outils de gestion des MUSA. Et sans oublier l'adoption de l'année mutualiste commune qui débute du 01 janvier au 31 décembre.

Certes, l'harmonisation est en place, et des résultats positifs sont déjà atteints, il reste à évaluer son impact sur tous les aspects pour se rassurer.

Illustration 5 : utilisation des outils de gestion dans une mutuelle de santé de Gahombo



2.3.2. L'inter mutualité entre acteurs

L'année 2018 a débuté avec le lancement de l'inter mutualité entre acteurs. L'engagement de tous les acteurs pour l'inter mutualité entre eux a été l'un des points positifs et très apprécié par les mutualistes, car il leur permet d'avoir une gamme de formation sanitaire plus étendue. La mise en place d'un fond péréquation unique est en cours de réflexion. L'opérationnalisation du logiciel de gestion de l'inter mutualité faciliterait cette tâche.

Quelques réunions d'évaluation de la mise en œuvre de l'inter mutualité ont été organisées et jusque maintenant, le mécanisme marche sans problème majeur.

Illustration 6 : Signature des conventions entre acteurs sur le fonctionnement de l'inter mutualité, janvier 2018.



2.4. LE PLAIDOYER POUR INFLUENCER LES POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE EN SANTE

La collaboration et le partenariat avec le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires sociales et du Genre et le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de Protection Sociale (SEP/CNPS) ont été renforcés :

- une réunion conjointe d'échange a été organisée ;
- une cellule mixte chargée du suivi de la mise en œuvre des activités conjointes a été mise en place ;
- Animation conjoints à travers tout le pays des ateliers (4) ateliers de sensibilisation à la protection sociale et à l'adhésion aux MUSA à l'endroit des autorités administratives et

des membres des organisations de l'économie solidaire. Ces derniers ont connu une forte participation.

- Une journée de lancement officiel de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité a été initiée le 30 Août 2018 sous le Haut Patronage du Ministre en charge de la protection sociale.

Illustration 7 : Réunion conjointe d'échange avec le SEP/CNPS



Illustration 8 : Journée de lancement de la semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité



L'Organisation et réalisation d'une enquête sur la qualité effective des soins de santé et des services offerts dans les formations sanitaire conventionnés avec les mutuelles de santé membres de la PAMUSAB afin d'analyser leur niveau de satisfaction de la réactivité du système des soins. Dans le même ordre, la PAMUSAB a élaboré un projet pilote de catégorisation dans une commune.

Elle a également organisé un atelier de réflexion avec la participation du SEP/CNPS. Ce projet pilote a été présenté et accepté au Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires sociales et du Genre et un comité de pilotage mixte de ce projet a été mis en place par l'ordonnance ministérielle n°225.01/1524 du 9/11/2018.

Illustration 9. Séance d'une réunion du comité de pilotage



L'objectif global de ce projet est de contribuer à la mise en place d'une couverture sanitaire universelle au Burundi.

Bref, nous voulons construire théoriquement un système de péréquation entre les riches et les pauvres.

2.5. LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION DES MUTUELLES DE SANTE

2.5.1. La communication

La communication est un outil incontournable pour permettre la réussite du travail de la PAMUSAB : un club de journaliste en protection social a été mis en place en vue d'informer la population sur toutes les questions de protection sociale en général, et de la mutualité en particulier. Le site web (www.pamusab.org) a été rénové pour plus de visibilité et d'accès à l'information sur le mouvement mutualiste burundais.

Une petite bibliothèque a été mise en place pour faciliter la recherche dans le domaine de la protection sociale et sur le mouvement mutualiste en particulier nouveau « thème » qui suscite de plus en plus d'inspiration de la recherche dans les institutions et universités du Burundi.

2.5.2. La promotion des mutuelles de santé

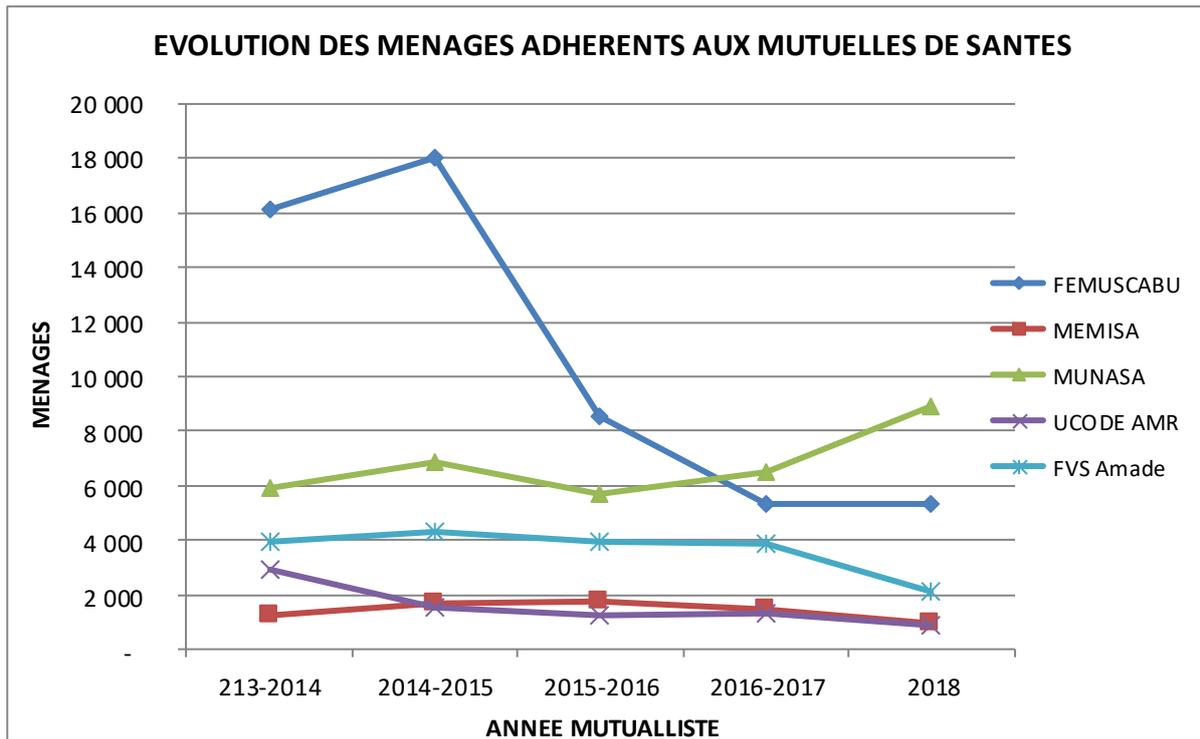
Des spots publicitaires et des émissions sur les mutuelles de santé ont été produits par le club des journalistes et diffusés sur 5 radios à savoir : la RTNB, radio ISANGANIRO, radio NDERAGAKURA, REMA FM et Radio MARIA.

Les données sur les mutuelles de santé sont collectées régulièrement et partagées avec le SEP/CNPS. Cela a permis l'actualisation de la cartographie des acteurs mutualistes membres de la PAMUSAB et de répartir les MUSA dans les districts et communes 41 sur 45 et 91 communes sur 119 du Burundi avec **18.179 ménages adhérents et 90.257 bénéficiaires** totaux. On observe un taux de pénétration de **2.3%** par rapport à la population cible.

Tableau 1 : Evolution des effectifs des ménages (2013-2018)

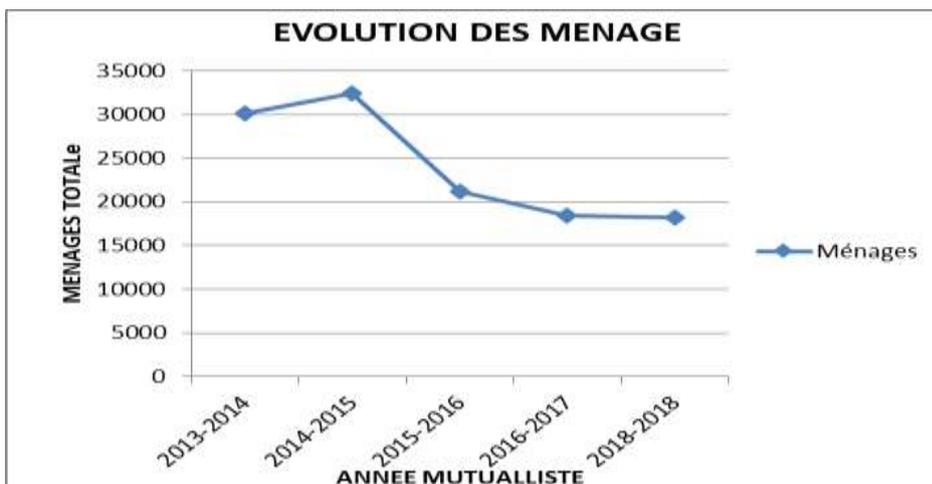
ANNEE MUTUALLISTE	2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2018	
	MS/Sections	Ménages								
FEMUSCABU	21	16.099	24	18.017	27	8.566	27	5.305	28	5.321
MEMISA	5	1.222	8	1.670	8	1.752	8	1.461	8	948
MUNASA	35	5.924	43	6.861	49	5.672	56	6.530	60	8.917
UCODE AMR	6	2.946	7	1.541	7	1.223	7	1.302	7	904
FVS AMADE	26	3.954	26	4.313	28	3.964	28	3.875	28	2.089
Total	93	30.145	108	32.402	119	21.177	126	18.473	131	18.179

Graphique 1 : Evolution des ménages adhérents aux MUSA depuis l'année mutualiste 2013-2014 jusqu'en 2018



Sur ce graphique, on remarque une diminution sensible des chiffres des ménages adhérents depuis 2014-2015. Cela a été accentué par la crise qu'a connue le pays. Cependant en 2018, malgré la hausse des cotisations la diminution des effectifs des membres n'a pas été grande. Pour certains acteurs ont vu une diminution des ménages adhérents, pour d'autres, les effectifs des ménages ont augmenté, comme le montre la figure suivante.

Graphique 2 : EVOLUTION DES MENAGES POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS



3. LA VIE ASSOCIATIVE ET LA COORDINATION DE LA PAMUSAB

3.1. La gestion institutionnelle et la représentation

L'organisation institutionnelle de la PAMUSAB est la suivante :

- Une Assemblée Générale qui est constituée par 6 personnes par organisation membre.
- Un Comité Exécutif qui est constitué par une personne par organisation membre.

Quatre (4) réunions ordinaires du comité exécutif ont été tenues et deux (2) réunions extraordinaires ont été tenues conformément à la loi. Une (1) AG ordinaire s'est tenue au mois de mars et une (1) AG extraordinaire au mois de novembre 2018.

Deux membres du CE qui ont changé de fonction en 2018 ont été remplacé pendant l'AG extraordinaire du mois de novembre 2018.

Illustration 10 : Les participants à l'AG extraordinaire de Mars 2018 à Gitega



Illustration 11 : Le nouveau Comité Exécutif de la PAMUSAB



3.2. Le réseautage

La PAMUSAB en soit est un réseau et participe dans plusieurs espaces de discussion dont elle est membre. D'autres sollicitations proviennent de différents partenaires en matière de protection sociale. La PAMUSAB est représentée à la Commission Nationale de Protection Sociale (CNPS) et membre du Réseau National Multi Acteurs de Protection Sociale (RNMAPS).

Au mois de décembre 2018, la PAMUSAB a organisé un séminaire international des acteurs mutualistes de l'Afrique Centrale. Ce séminaire a vu la participation des mutualistes, des organisations d'appui et des représentants des ministères en charge des questions de protection sociale du Burundi, du Cameroun, de la RDC et du Tchad, Représentant de la CEEAC et une Représentante de la COTRAF RWANDA..

A l'issu de ce séminaire, une Plateforme des Acteurs Mutualistes d'Afrique Centrale (PAMAC) a été mise en place, dont le secrétariat provisoire a été accordé à la PAMUSAB. Un mémorandum a été adressé aux chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEEAC, au secrétariat général de la CEEAC et aux acteurs mutualistes.

Illustration 12 : Les participants au séminaire international des acteurs mutualistes d'Afrique centrale à Ngozi (Burundi)



3.3. Le renforcement des capacités du staff

En vue de mettre en œuvre le plan de formation élaboré l'année précédente, la PAMUSAB a envoyé un cadre dans une formation à l'académie de la sécurité sociale à Turin. D'autres formations au niveau local ont eu lieu : une formation en communication, une formation en plaidoyer, une formation en comptabilité, etc.

Une visite d'échange d'expérience au Sénégal a été effectuée par une équipe mixte PAMUSAB-SEP/CNPS pour s'inspirer des expériences des autres.

Illustration 13 : Visite d'échange d'expérience au Sénégal



3.4. Le suivi évaluation des programmes

De nouveaux espaces de suivi-évaluation du programme ont été mis en place en 2017. Ces espaces ont été utilisés cette année pour assurer le suivi du programme. C'est notamment :

- ✓ La planification annuelle (PTBA)
- ✓ Elaboration des plans d'actions individuels
- ✓ Des réunions d'équipe mensuelle
- ✓ Des évaluations trimestrielles et annuelles du programme

A côté de ces espaces de suivi-évaluation, des rapports semestriels et annuels sont rédigés. Deux missions de suivi-évaluation des bailleurs de fonds ont eu lieu au 1^{er} et 3^{ème} trimestre, afin d'évaluer l'état d'avancement du programme.

Illustration14 : Visite de la chargée de suivi du programme Burundi à l'UDS de Rutegama



3.5. Les ressources humaines

Le Secrétariat Exécutif de la PAMUSAB est composé de 8 personnes ayant des compétences diversifiées.

Tableau 2. Les Ressources Humaines

Fonction	Effectif	Homme	Femme	Formation
Secrétaire Exécutif	1		X	Economiste
Chargé de plaidoyer et de communication	1	X		Socio-anthropologue
Chargé Thématique	1		X	Economiste
Comptable et logisticien	1		X	Economiste
Chauffeur	1	X		Primaire
Planton	1	X		Humaniste
Sentinelle	2	X		Primaire
TOTAL	8	5	3	Primaire

Selon la loi burundaise, l'équilibre du genre est respecté car sur l'ensemble du personnel, 38% sont des femmes.

3.6. Gestion du budget

Le diagramme suivant montre l'utilisation des financements reçus des partenaires reparties en 5 rubriques.

Graphique 3 : Dépenses du budget 2018



Ainsi, les fonds d'appui aux activités du programme se taillent la part du lion par rapport à d'autres dépenses en raison de 76% du budget utilisé.

4. LES OPPORTUNITES

Les grandes opportunités dont dispose la PAMUSAB pour réussir dans sa mission sont :

- La grande ouverture à collaborer avec de nouveaux partenaires et à rechercher des synergies ;
- Disponibilité d'une équipe technique expérimentée ;
- Bonne collaboration avec l'administration locale qui se manifeste par une bonne mobilisation lors de différentes activités ;
- La bonne collaboration avec les partenaires limitrophes et associés
- La bonne collaboration avec le Ministère de tutelle et le SEP/CNPS l'organe régulateur des mutuelles des de santé ;
- La bonne collaboration avec le ministère en charge de la santé ;

5. DEFIS

- ✓ Difficultés à faire progresser ou maintenir le taux de pénétration des mutuelles de santé
- ✓ L'augmentation incontrôlée du coût des services médicaux et des médicaments
- ✓ L'inexistence d'une loi actualisée sur les mutuelles de santé pour faciliter la régulation.
- ✓ La paupérisation accrue de la population.
- ✓ Faible niveau de culture de prévoyance au sein de la population (défi du mouvement mutualiste).

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

La PAMUSAB continuera à renforcer les thématiques suivantes :

- Professionnaliser la gestion des mutuelles de santé à la base ;
- Poursuivre la mise en œuvre du processus d'harmonisation des approches et procédures ;
- Travailler avec le club des journalistes et exploiter d'autres canaux de communication afin de faire la promotion des mutuelles de santé ;
- Mise en place d'un fond de péréquation pour le bon fonctionnement de l'inter mutualité ;
- Mise en place d'un médecin conseil pour les mutualistes ;
- Mener des actions de plaidoyer et de lobbying pour influencer certaines politiques :
 - Pour une Architecture de l'AMU/CSU qui tient compte des MUSA ;
 - Pour l'amélioration de la qualité des soins dans les formations sanitaires ;
 - Pour l'actualisation de la loi sur les Mutuelles de santé.

7. CONCLUSION

Cette année a été marquée par la réalisation de plusieurs activités du programme qui se matérialisent par 5 grands résultats.

Le premier est l'acceptation par le Ministère de tutelle de conduire conjointement avec la PAMUSAB le projet pilote de catégorisation dans une commune. Projet qui pourra conduire à des grandes avancées en matière de protection sociale au Burundi.

Le deuxième, c'est le lancement d'une semaine dédiée à la protection sociale et à la mutualité par le Ministère en charge de la protection sociale. Cette semaine ramènera plusieurs partenaires à prendre en considération la protection sociale et de renforcer les actions qui pourraient l'améliorer.

Le troisième, est la mise en place d'une Plateforme des Acteurs Mutualistes d'Afrique Centrale (PAMAC) qui pourra jouer un rôle important pour influencer de nouvelles politiques de protection sociale dans la sous-région.

Le quatrième, est l'informatisation de la gestion des mutuelles communautaires de santé.

Et le cinquième qui est l'avancée du processus d'harmonisation en général malgré les quelques contraintes qui apparaissent dans la mise en œuvre de certains points.

En définitive, nous remercions tous nos partenaires techniques et financiers pour tous les appuis, les collaborations et les conseils que nous avons reçus, qui nous ont conduits à tous ces résultats.